

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 26 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 17 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| M. Michel MAZEYRAT      | M. Bruno BOSLOUP         |
| Mme Josiane HUGUET      | M. Julien THELLIER       |
| M. René GODIGON         | Mme Sophie CARRÉ         |
| M. Jean-Baptiste GIRARD | M. Florent MONEYRON      |
| M. Didier MATRAS        | Mme Nicole BOUCHERAT     |
| Mme Agnès LAVEST        | M. Bernard SAXER         |
| M. Jean-Philippe AUSSET | M. Didier BLANC          |
| Mme Aline ROCHE         | M. Cyrille COURTY        |
| M. Daniel PEYNON        | M. Bernard FRASIAK       |
| Mme Monique ROUGIER     | Mme Marie-France BARRIER |
| M. Alain COSSON         | M. René FAVY             |
| Mme Marie-France MARMY  | M. Yannick DUPOUÉ        |
| Mme Catherine MORAND    | M. Daniel DUVERT         |
| M. Guillaume FRICKER    | Mme Laurence GONINET     |
| Mme Sylvie ROCHE        |                          |

**VOTE :** En exercice : 36

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)  
 Mme Déolinda BOILON (à Mme Monique ROUGIER)  
 M. Christian BOURNAT (à M. Guillaume FRICKER)  
 Mme Monique FERRIER (à Mme Josiane HUGUET)  
 Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)

Absents :

M. Thierry TISSERAND  
 Mme Isabelle BRACALE

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : SPANC – CONTROLE DES INSTALLATIONS – DEMANDE DE SUBVENTION AU CD63**

**SPANC – CONTROLE DES INSTALLATIONS – DEMANDE DE  
SUBVENTION AU CD63**

\*\*\*\*\*

- VU les statuts de la CCEDA
- VU L'exploitation du service SPANC en régie directe depuis le 1er juillet 2015
- VU le règlement du service SPANC ;

Monsieur le Président explique qu'afin d'abonder au financement du service du SPANC pour l'année 2020 des subventions peuvent être sollicitées auprès du Conseil Départemental 63 (CD 63).

Ainsi concernant la réalisation des contrôles de diagnostic et l'actualisation des diagnostics, le CD63 au titre de la ligne « Assainissement non collectif » accorde une subvention aux collectivités.

Par conséquent, Monsieur le Président propose aux délégués communautaires :

- D'approuver le plan de financement du service prévisionnel pour 2020
- de solliciter une subvention auprès du CD63 la plus élevée possible pour le financement des contrôles diagnostics et leur actualisation pour l'année 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes approuve la demande de subvention au Conseil départemental pour 2020, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.